

Le Tambour de Blesle

Bulletin municipal

Mars 2017 / N°105



LE MOT DU MAIRE

Avec l'arrivée prochaine du printemps, se prépare la mise en place de la saison touristique. Cette année, une nouvelle organisation nous est proposée suite au regroupement des Communautés de Communes. En effet n'étant pas adhérente au SMAT, (Syndicat Mixte du Haut Allier) BRIOUDE SUD AUVERGNE gère son office de tourisme et donc le point d'accueil de Blesle y est rattaché. Nous allons donc faire connaissance avec ce nouveau fonctionnement dont nous ferons le bilan en fin de saison estivale. Un engagement a été pris de maintenir l'ouverture comme les années précédentes et j'attends donc la convocation du premier conseil d'administration pour lever les interrogations sur notre partenariat. En tout état de cause, nous faisons toujours parti du Pays d'Art et d'Histoire, ce qui maintiendra les activités avec le SMAT et notamment les visites guidées. La municipalité va aussi étudier l'intérêt d'une adhésion communale afin de garder un représentant au conseil d'administration. Je rappelle ici que le site internet tourismeblesle.fr reste bien évidemment actif, il est géré par les Amis du Vieux Blesle qui appelle les cotisations, libre à chacun d'adhérer à d'autres organismes et notamment l'office de tourisme de Brioude.

Michel Blüm



Micky pour ses amis était né en 1929 dans le Gard, où son père était ingénieur chez Péchiney. Son père décède en 1940. Micky a 11 ans. Il poursuit ses études, les termine à Toulouse. Ingénieur hydraulicien, il fait toute sa carrière dans les pays en voie de développement pour l'irrigation. Passionné par son métier et par l'expatriation, il remplit plusieurs missions au Maroc, en Iran, au Sénégal, au Mali, au Mozambique, et surtout au Brésil, pays qui le fascine et qui l'a fasciné jusqu'à la fin de sa vie. En 1989, une maladie se déclare, il en guérit, mais doit prendre sa retraite. En 1997, après le décès de sa mère, il s'installe à Blesle, dans la maison où il avait de merveilleux souvenirs de son enfance. Pour lui, Blesle était "le plus beau pays du monde". Il a passé 20 ans à Blesle, dont 17 très heureux. Chacun sait combien il aimait la nature, les champignons, les orties blanches, les fleurs d'acacia... La maladie s'est à nouveau déclarée, il a été très bien entouré. Les aide-ménagères, les aides-soignantes, les infirmières, les kinés, les personnes qui l'ont veillé la nuit dans les dernières semaines, sous la vigilance dévouée et attentive de son médecin, toutes et tous ont pris soin de Micky, qui souhaitait avant tout rester chez lui. Il les a remerciés par sa gentillesse. Micky était un homme bon, hospitalier, généreux, cultivé. Célibataire, il s'intéressait beaucoup aux jeunes, en particulier aux enfants de ses cousins, et il se mettait toujours à disposition pour les encourager vers la réussite. A sa famille, ses amis le Tambour présente ses sincères condoléances.

Georges Valladier

Georges est né le 13 avril 1952 à Paris dans le 4^{ème} arrondissement. Il y passera son enfance, mais fera vite la connaissance de Blesle et il viendra durant les vacances dans la maison familiale du bord de Voireuze avec sa mère, où son père les rejoignait dès qu'il pouvait. A la fin de sa scolarité, il travaillera dans divers domaines notamment au Palais du Fruit puis dans une maison de couture, mais toujours dans cette ville qu'il adorait. Durant cette période, il fera la connaissance de Claudie originaire d'Angers et c'est dans cette ville qu'ils se marieront en 1976 et de cette union naîtront 3 enfants, Delphine en 1977, Antoine en 1978 et Nicolas en 1980. Toute la famille vivra à Paris, jusqu'à leur séparation, puis Georges connaîtra plusieurs problèmes de santé

amenant à arrêter ses activités professionnelles. Ses parents décideront de quitter Paris, il les accompagnera pour venir à Blesle, dans la maison qu'il appréciait tant. Au décès de son père, il restera auprès de sa maman, qu'il accompagnera dans leur déménagement il y a quelques années pour plus de confort dans la résidence des Mercœur, où bien qu'ayant chacun leur appartement ils passaient toutes leurs journées ensemble. A sa famille le Tambour présente ses sincères condoléances.

Bacs de collecte des ordures ménagères au gymnase



Comme vous pouvez le voir sur la photo, un nouvel aménagement des bacs de collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables a été organisé près du gymnase par les employés communaux. C'est l'occasion de rappeler ici qu'il est à la disposition seulement des habitants de la commune et que l'on ne peut y déposer que des sacs d'ordures ménagères. Mais le rappel ne suffit pas, aussi un arrêté du Maire a été pris pour le signaler aux personnes indélicates y déposant notamment des déchets de chantier et tant d'autres choses.

En parlant d'arrêté, il est apparu nécessaire d'en prendre un pour le cimetière. A plusieurs reprises, nous avons alerté sur les déjections canines dans les rues, responsabilité de quelques maîtres irrespectueux, mais nous venons d'atteindre le sommet de l'irrévérence en nous apercevant que des personnes amenaient leur compagnon à l'intérieur du cimetière où pire on n'ose l'imaginer ouvrir les portes pour que leur animal puisse aller se soulager. Le cimetière est donc interdit à tous les animaux et nous pensons qu'il serait utile que toute personne apercevant une infraction le signale en mairie.

Le Tambour de Blesle

Commémoration du 19 mars 1962

Le 19 mars 1962, à midi, prenait officiellement effet un cesse-le-feu qui mettait fin à huit ans de guerre en Algérie. La municipalité et l'association des Anciens Combattants invitent la population à assister à la cérémonie commémorative qui aura lieu le dimanche 19 mars (11h45). Après la cérémonie les membres de l'association se retrouveront ensemble pour un repas. Il aura lieu, comme l'an dernier, au restaurant "La Barrière".

Association Partage

Partage, association française de solidarité internationale, aide depuis plus de 40 ans, les enfants du monde les plus démunis à grandir dans le respect de leurs droits fondamentaux, en leur apportant une solution durable grâce au parrainage. Notre association est indépendante de toute appartenance politique ou religieuse. En vertu de la loi du 7 août 1991 (art 3 alinéa 1-), nous déclarons, par la présente, souhaiter entreprendre une campagne d'information auprès du grand public à Blesle du 27 mars 2017 au 22 avril 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de Partage, et sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Notre équipe pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet, entre 12h00 et 21h00. Ces campagnes visent à sensibiliser les individus à la fois sur l'intérêt général et les projets spécifiques de Partage, et à trouver de nouveaux soutiens au profit de leur cause. Elles n'impliquent en aucun cas la collecte d'argent en espèces ou en chèques, ni de distribution de prospectus, ni des quêtes. Les personnes ne seront pas abordées sur la voirie, aucune activité n'aura lieu dans des lieux publics (en particulier dans la rue), aucun document ne sera déposé dans les espaces publics, et aucun tract ne sera distribué.

Les Apéros Musique accueillent deux nouveaux volontaires Services Civiques



Depuis mi-février l'association Les Apéros Musique de Blesle a accueilli deux volontaires services civiques pour sa 16ème édition. Pendant 10 mois, Robin Arnoux et Jules Dietlin, tous les deux désireux de découvrir le monde de la musique, vont s'occuper respectivement de l'accueil des artistes et de la communication autour du festival et d'autres événements de l'association. L'équipe des Apéros Musique désormais au complet, est prête pour cette année 2017.

Concert de Printemps 2017

Les Apéros Musique de Blesle vous donnent un nouveau rendez-vous pour leur concert de Printemps **samedi 1^{er} Avril 2017**

PERMANENCES

Mission locale pour l'emploi des jeunes : 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois (14h à 17h), salle du conseil. **ADMR**, vendredi, Château des Mercœur. **Service social**, vendredi (9h à 12h), Château des Mercœur. **CCAS** : 1^{er} et 3^{ème} vendredi de 10h à 12h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale** : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

Ramassage des ordures ménagères : lundi. Collecte des déchets recyclables un vendredi sur deux (semaine paire).

Horaires des messes : **Grenier Montgon** (Eglise Saint-Grégoire) : dimanche 12 mars et 2 avril (11h). **Blesle** (Maison paroissiale) : dimanches 19 et 26 mars (11h).



à partir de 20h30 à la salle Champointu de Lorlanges, avec le groupe Sabaly. Véritable médicament contre la morosité, Sabaly se dresse comme un pont entre l'Afrique et la France. Ce mariage entre instruments électriques et africains est un mélange réussi de tradition et de modernité entraînant un rafraîchissement des oreilles et un réveil des orteils pouvant aller jusqu'à une soudaine envie de danser. Une voix chaude et puissante accompagnée par de la Kora, du N'Goni et un duo basse-batterie vous offre un torrent de vibrations positives conseillé aux enfants de 0 à 122 ans.

Début des concerts à 20h30, Buvette et restauration rapide sur place. 8€ (Plein tarif) 6€ (Tarif réduit sur présentation d'un justificatif - chômeurs, moins de 12 ans, RSA) On vous accueille les bras grands ouverts à la salle Champointu de Lorlanges ! Événement organisé en partenariat avec le rézo 43 dans le cadre de l'Altitive - Tournée de concerts en Auvergne plus de détails : <http://aperos-musique-blesle.com/autres-manifestations/#printemps>.

Espace bien-être et nature de Margaridou

La maison d'hôtes de Margaridou vous accueille dans son espace bien-être et nature. Claire vous propose de venir à la rencontre des plantes en découvrant les bienfaits des huiles essentielles par l'aromatologie et l'olfactologie et des élixirs floraux (Fleurs de Bach, Deva, fleurs du Bush Australien...) De véritables alliées pour gérer la confiance en soi, les peurs et phobies, les incertitudes, en accompagnement d'un deuil, ou de maladies. Besoin de vous détendre, de retrouver l'énergie vitale qui est en vous, ou de résoudre un déséquilibre passager ou chronique? Bénéficiez également des bienfaits de La réflexologie plantaire et faciale et de la technique du Chan' Beauté. Gestion du stress, fatigue, anxiété, nervosité, migraines, troubles de la ménopause, troubles digestifs, respiratoires, jambes lourdes et œdèmes, maux de dos, tensions musculaires, arrêt tabac, et bien d'autres maux peuvent être pris en charge par ces techniques de soins complémentaires. Avec le Chan'beauté vous pourrez réduire les imperfections du visage (rides, taches brunes, grains de beauté), ou les cicatrices situées sur le visage ou sur le corps, et en même temps résoudre les déséquilibres associés. La cellulite ainsi que les verrues peuvent elles aussi être éliminées avec cette technique. En aucun cas, ces pratiques ne remplaceront un traitement ou une prescription médicale. Quelles que soient vos attentes, un accompagnement personnalisé et confidentiel vous sera réservé. Retrouver l'énergie vitale pour aider votre organisme à se rééquilibrer. Ecouter son corps c'est augmenter sa capacité d'auto-guérison. Prendre du temps pour soi, c'est écouter sa voix intérieure. Ces pratiques sont adaptées à toute la famille, pour petits et grands. A part contre-indications à définir. N'hésitez pas à prendre rendez-vous. Claire vous répondra au 06.07.17.23.29 ou par mail : margaridou@alagnon.com Maison d'hôtes de Margaridou-Aubeyrat-43450 Blesle, www.alagnon.com. Claire Cattoir est certifiée en aromatologie et olfactologie, réflexologie plantaire et faciale, et est conseillère en élixirs floraux.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr

Mairie : 04.71.76.20.75, fax : 04.71.76.25.42

mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Pharmacie : 04.71.76.22.20 Médecin : 04.71.76.23.14 Pompiers : 18 ou 112
Cabinet d'infirmières (Massiac) : 04.71.23.03.22, 04.71.20.16.35 Samu : 15
Gendarmerie : 04.71.76.21.19 La Poste : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)
Office de Tourisme : 04.71.76.26.90 fax : 04.71.76.28.17